

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 06199 Numéro SIREN : 853 207 884 Nom ou dénomination : A.N.D CARRELAGE

Ce dépôt a été enregistré le 25/08/2023 sous le numéro de dépôt B2023/028349

compte COMPTES COMPTABLES

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2022 12			Exercice N-1 30/09/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	34 325	7 316	27 010	17 266	9 744	56.43
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	255		255	215	40	18.60
	Total II	34 580	7 316	27 265	17 481	9 784	55.97
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	35 528		35 528	16 385	19 143	116.83
	Autres créances	27 515		27 515	18 543	8 972	48.39
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	19 204		19 204	11 001	8 203	74.57
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	82 248		82 248	45 929	36 319	79.08
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	116 828	7 316	109 513	63 410	46 103	72.71

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2022 12	Exercice N-1 30/09/2021 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 000	1 000		
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	21 763	20 941	822	3.92
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	33 885	20 822	13 063	62.74
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	56 648	42 763	13 885	32.47
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	83	31	52	166.56
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 348	1 751	24 597	NS
	Dettes fiscales et sociales	26 434	18 865	7 569	40.12
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	52 865	20 647	32 218	156.04
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	109 513	63 410	46 103	72.71

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

52 865

20 647

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2022 12			Exercice N-1 30/09/2021 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	234 429		234 429	162 381	72 049	44.37
Chiffre d'affaires NET	234 429		234 429	162 381	72 049	44.37
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 358	2 952	1 594	53.98
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)			235 788	165 333	70 455	42.61
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			5 104	1 114	3 990	358.14
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			107 176	84 045	23 131	27.52
Impôts, taxes et versements assimilés			2 679	2 965	287	9.67
Salaires et traitements			56 471	38 340	18 131	47.29
Charges sociales			10 535	6 851	3 685	53.78
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			6 133	4 481	1 652	36.86
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			1 200		1 200	
Total des Charges d'exploitation (II)			189 298	137 796	51 502	37.38
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			46 490	27 537	18 953	68.83
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/09/2022 12	30/09/2021 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 615	2 822	1 207	42.77
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	1 615	2 822	1 207	42.77
2. Résultat financier (V-VI)	1 615	2 822	1 207	42.77
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	44 875	24 715	20 160	81.57
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 800		4 800	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	4 800		4 800	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		45	45	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	8 646		8 646	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	8 646	45	8 601	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	3 846	45	3 801	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	7 144	3 848	3 296	85.65
Total des produits (I+III+V+VII)	240 588	165 333	75 255	45.52
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	206 702	144 511	62 192	43.04
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	33 885	20 822	13 063	62.74

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier

. Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Attestation de présentation des comptes

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 404
Dettes fiscales et sociales	2 903
Total	4 307

A.N.D CARRELAGE
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIE
AU CAPITAL DE 1 000 €
320 AVENUE BERTHELOT
69371 LYON CEDEX 08

SIREN : 853 207 884

TEXTE DE RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique, conformément au rapport de gestion relatif à l'exercice clos le **30 Septembre 2022**, approuve le compte de résultat, le bilan et l'annexe dudit exercice, tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations résumées dans ce rapport et traduites dans ces comptes, qui font apparaître un chiffre d'affaires hors taxes total de **234 429** euros et un résultat net comptable bénéficiaire de euros.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique constate donc que les comptes annuels de l'exercice clos le **30 SEPTEMBRE 2022** font apparaître un bénéfice de **33 885** euros.

L'associée unique décide d'affecter ce résultat comme suit :
-au compte « report à nouveau » : **33 885 €**

TROISIEME RESOLUTION

L'associée unique donne quitus entier et définitif à la Gérance pour l'accomplissement de sa mission concernant l'exercice **CLOS AU 30 SEPTEMBRE 2022**.

DRISSI Thami
Associé Unique

A.N.D CARRELAGE
320 Avenue Berthelot
69371 LYON CEDEX 08
Tél. 06 34 36 35 53
Siret 853 207 884 00018

A.N.D. GARREAGE
320 AVENUE BOUTEILLON
69371 LYON CEDEX 18
TEL. 04 44 34 44 33
FAX 04 44 34 44 33

**A.N.D CARRELAGE
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIE
AU CAPITAL DE 1 000 €
320 AVENUE BERTHELOT
69371 LYON CEDEX 08**

SIREN : 853 207 884

**PROCES VERBAL
DE DECISION UNIQUE ORDINAIRE DU 31 mars 2023**

Le soussigné,

• **DRISSI Thami** ,
Né le **02 mars 1965** à **Tinjdad (MAROC)**
De nationalité Marocaine,
Domicilié : 3 rue Paul Pic
69500 BRON

Agissant en qualité d'associé fondateur unique de la société « A.N.D CARRELAGE », Société par actions simplifiée de forme unipersonnelle, au capital de **1 000** euros, dont le siège social est fixé au **320 AVENUE BERTHELOT 69371 LYON CEDEX 08**, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon, sous le numéro **853 207 884**, soumise à l'impôt sur les sociétés.

A pris, conformément aux dispositions statutaires, la présente décision ordinaire selon l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Rapport de gestion sur la situation de la société et sur son activité durant l'exercice clos le **30 Septembre 2022**;
2. Approbation des comptes annuels de l'exercice et affectation des résultats ;
3. Quitus à la gérance ;

Lecture est donnée du rapport de gestion.

Les résolutions suivantes sont prises :

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique, conformément au rapport de gestion relatif à l'exercice clos le **30 Septembre 2021**, approuve le compte de résultat, le bilan et l'annexe dudit exercice, tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations résumées dans ce rapport et traduites dans ces comptes, qui font apparaître un chiffre d'affaires hors taxes total de **234 429** euros et un résultat net comptable bénéficiaire de **33 885** euros.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique constate donc que les comptes annuels de l'exercice clos le **30 Septembre 2022** font apparaître un bénéfice de **33 885** euros.

L'associée unique décide d'affecter ce résultat comme suit :
-au compte « report à nouveau » : 33 885 €

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE

TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique donne quitus entier et définitif à la Gérance pour l'accomplissement de sa mission concernant l'exercice **CLOS AU 30 SEPTEMBRE 2022.**

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associé unique de la société.

Fait à Bron, le 31 mars 2023

DRISSI Thami
Associé Unique

A.N.D CARRELAGE
320 Avenue Berthelot
69371 LYON CEDEX 08
Tél. 06 84 36 35 53
Siret 853 207 884 00018

A.N.D. CARRELAGÉ
320 Avenue Bérthelot
69371 LYON CEDEX 08
Tél. 06 34 36 16 51
Fax 06 34 36 16 52